

CUSTOMISATION DES APPORTS VOLONTAIRES Un projet original pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets

Désormais 3 bornes de collecte des déchets enterrées à Fleury-sur-Orne et 8 au Calvaire Saint-Pierre sont revêtues de dessins. Une opération qui s'inscrit dans la continuité des projets artistiques déjà menés depuis plusieurs années à Caen la mer.

La Communauté urbaine Caen la mer mène depuis 2018 une vaste campagne de sensibilisation pour encourager, entre autres, le geste de tri de ses habitants mais aussi le respect des règles de bonne présentation de déchets. Ainsi, ce sont déjà **46 bornes qui ont été customisées** par des artistes ou des enfants sur le territoire de Caen la mer.

Les dessins réalisés par des élèves de maternelle et de primaire de l'école des Vikings à Caen, mais aussi par les élèves de primaire de l'école Jean Goueslard à Fleury-sur-Orne viennent compléter ces actions de sensibilisation. Cette initiative permet à la fois de mobiliser les jeunes générations mais aussi les citoyens sur les bons gestes à adopter. Son but ? Limiter l'abandon de déchets sur l'espace public en améliorant ainsi le cadre de vie des différents quartiers.

LES OBJECTIFS DU PROJET « NUDGE DECHETS » :

Avec cette opération originale, la Communauté urbaine souhaite :

- Sensibiliser les habitants à la bonne gestion des déchets dans l'habitat collectif.
- Valoriser le mobilier urbain dédié à la collecte.
- Mettre en avant l'engagement des plus jeunes
- Préserver la qualité et la propreté de l'espace public.
- Obtenir un maillage pertinent de colonnes de tri, faciles d'accès et intégrées dans le cadre de vie des habitants.

VOUS AVEZ DIT NUDGE ?

Le terme anglais *nudge* signifie « coup de pouce ». Il s'agit d'outils de « suggestion » disposés dans notre environnement supposés nous aider à faire les bons choix, pour notre propre intérêt ou celui de la société. L'expérimentation portée par Caen la mer et la Ville de Caen vise à lutter contre les déchets abandonnés et les dépôts sauvages.

Ce dispositif de sensibilisation fait partie des actions de prévention menées dans le cadre du Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés avec Citeo.

RAPPEL : LE BON USAGE DES COLONNES

- Les ordures sont à déposer dans des sacs fermés.
- Les emballages en vrac, non emboîtés, bien vidés.
- Les très grands cartons sont à déchirer pour les faire entrer dans la colonne à emballages.
- En aucun cas, les déchets ne doivent être laissés au sol.

Un doute sur le tri ? Rendez-vous sur l'application Citeo :

<https://citoyens.citeo.com/guidedutri/>